



CHAPELLE SAINT-MARTIN

LA PLACELIÈRE – CHÂTEAU-THÉBAUD

FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT PIE X



NOVEMBRE

DIM 1 ^{er} I ^e classe	TOUSSAINT 23e dimanche après la Pentecôte	8h Messe basse Ab Burguburu 9h Messe basse Ab Burguburu 10h30 Messe chantée Ab Roussel 17h30 Vêpres et Salut du TSS
LUN 2 I ^e classe	COMMÉMORATION DE TOUS LES FIDÈLES DÉFUNTS	7h/7h30 Messes basses Ab Burguburu 8h/8h30 Messes basses Ab de Kerdrel 11h-12h Confessions Ab Ravilly 11h Messe chantée avec absoute Ab Graff 18h30 Messe basse Ab de Kerdrel
MAR 3 IV ^e classe	Férie	11h30 Messe basse Ab de Kerdrel 19h Messe basse Ab Burguburu
MER 4 III ^e classe	St Charles Borromée évêque et confesseur Sts Vital et Agricola martyrs	7h15 Messe basse Ab Graff
JEU 5 IV ^e classe	Férie	7h15 Messe basse Ab Burguburu Messe basse Ab de Kerdrel
VEN 6 IV ^e classe	Férie	7h Communions 7h15 Messe basse Ab Graff 9h Communions 11h30 Messe basse Ab Burguburu 18h Heure Sainte
SAM 7 IV ^e classe	De la Ste Vierge le samedi	10h-12h Confessions Ab Burguburu et Ab de Kerdrel 11h Messe basse Ab Graff
DIM 8 II ^e classe	5e dimanche après l'Epiphanie	8h Messe basse Ab Graff 9h Messe basse Ab Roussel 10h30 Messe chantée Ab Burguburu 17h30 Vêpres et Salut du TSS

Pour tout renseignement

Ecole Saint Martin
La Placelière
44690 CHATEAU-THÉBAUD
44p.laplaceliere@fsspx.fr

☎ 02 40 56 85 26
🌐 www.fsspx44.com (prieuré)
🌐 laportelatine.org (district)
🌐 fsspx.news (international)



INDULGENCE PLÉNIÈRE DU 1^{ER} AU 8 NOVEMBRE

Une indulgence plénière quotidienne, applicable uniquement aux âmes du Purgatoire, est accordée en ces jours par l'Eglise à tous ceux qui rempliront les conditions suivantes :

- Confession dans les huit jours précédents ou suivants
 - Communion à cette intention. Une communion ne vaut que pour une indulgence.
 - Prières aux intentions du Souverain Pontife : exaltation de la Sainte Eglise ; extirpation des hérésies ; propagation de la foi ; conversion des pécheurs ; paix entre les princes chrétiens
 - Exclure toute affection au péché, même véniel
 - Accomplir l'œuvre prescrite :
 - Du 1^{er} au 8 novembre : visite d'un cimetière en y priant pour les défunts même mentalement.
 - Le 2 novembre : la visite d'une église suffit en y priant aussi pour les défunts, donc assister à une des trois messes pour les morts remplace la visite d'un cimetière.
-

Aujourd'hui dimanche 1^{er} novembre

Croisade Eucharistique après la Grand'Messe.

Demain 2 novembre

Permanence des prêtres aux cimetières de 16h à 17h:

Château-Thébaud : *Ab Graff*

Vertou : *Ab de Kerdrel*

Dimanche prochain 8 novembre

L'école St Louis-Marie Grignon de Montfort, à Loublande, vous proposera des produits divers et variés. C'est une école de parents, paroissiens pour beaucoup d'entre eux, ayant dû faire face à des travaux d'aménagement pour accueillir correctement ses cinquante élèves. Vous êtes remerciés d'avance de votre générosité pour soutenir cette œuvre.

Samedi 21 novembre

Tournoi de belote à la Placelière à 13h.
Inscription auprès du Frère Louis-Joseph
06.19.36.75.82